APPEL À PROJETS FORMATION 2018

Projets d’innovation pédagogique

Compétences transversales en contexte transfrontalier

**Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d’investissement d’avenir NovaTris, l’Université de Haute-Alsace veut, à travers cet appel à projets, renforcer les démarches d’innovation pédagogiques visant au développement de compétences transfrontalières des apprenants en formation initiale ou continue en soutenant des démarches d’expérimentation sur le thème des compétences transversales en contexte transfrontalier.**

**Cet appel à projets est ouvert à toutes les composantes de l’UHA et leurs partenaires. Il doit permettre de soutenir des projets pédagogiques innovants.**

Critères d’éligibilité

L’équipe porteuse du projet comprend au moins un membre de l’UHA.

Le projet participe à la dynamique mise en place notamment dans le cadre du champ de formation « Interculturalité(s) » de l’UHA et/ou du GECT Eucor – Le Campus européen.

Le projet atteste d’une démarche pédagogique innovante abordant les trois aspects suivants :

* les apprentissages des étudiants
* le développement de compétences transfrontalières, c’est-à-dire linguistiques[[1]](#footnote-1) et/ou interculturelles.
* Aborder un contexte transfrontalier avec plus d’aisance (notamment celui du Rhin supérieur)

Accompagnement des projets

Les porteurs de projets peuvent bénéficier d’un accompagnement de NovaTris (UHA) pour soutenir la conception et la mise en œuvre de leurs projets et leur permettre d’atteindre leurs objectifs.

Il est à noter que l’un des objectifs de cet appel à projets consiste à soutenir la transférabilité de l’expérimentation vers d’autres contextes d’enseignement et d’apprentissage dans d’autres composantes, voire d’autres universités.

Financement

L’appel finance des projets à hauteur de 6000,00€ maximum par an et par projet.

Les dépenses éligibles sont uniquement des dépenses pour la conception et la mise en œuvre du projet.

**Tous les budgets d’appel à projet doivent être clos et justifiés le 31 mai 2019. Aucune dépense ne sera possible après cette date.**

Dossier de candidature

Les demandes de financement devront être effectuées au moyen du dossier téléchargeable sur <http://www.novatris.uha.fr/?page_id=766>.

Le dossier se compose :

1. Du formulaire de dépôt de projet comportant outre la description du projet, l’explicitation des livrables en accord avec les objectifs et missions de NovaTris ainsi que le calendrier prévisionnel ;
2. Du formulaire financier précisant le budget prévisionnel échelonné par année civile et faisant figurer, le cas échéant, les co-financements.

Personnes support

Pour toute demande d’information et d’accompagnement, les porteurs de projet peuvent contacter :

Benjamin Le Merdy (benjamin.le-merdy@uha.fr / 03 89 33 61 34)

Procédure d’examen des projets

Pour le dépôt des projets, 3 dates sont possibles (voir ci-dessous)**.**

Un exemplaire du dossier aux formats PDF (formulaires de dépôt + financier), Word (formulaire de dépôt) et Excel (formulaire financier) devra être envoyé par courriel à :

benjamin.le-merdy@uha.fr et johann.chalmel@uha.fr.

NovaTris valide l’éligibilité des projets déposés.

Le jury d’experts ad-hoc, émanant du Conseil académique de NovaTris (dont au moins un membre de la CR ou du CA de l’UHA), auditionne les porteurs de projets éligibles, sélectionne les lauréats et décide de la sélection finale des projets et de leur financement, avec validation du comité de pilotage de NovaTris.

Calendrier

|  |  |
| --- | --- |
| **Dates limite de dépôt des dossiers** | **Dates de l’audition** |
| 18.06.2018 | Entre le 02.07.2018 et le 13.07.2018 |
| 12.11.2018 | Entre le 26.11.2018 et le 14.12.2018 |

1. Par exemple, la capacité de reconnaître et d’adopter un autre point de vue ou la capacité de s’adapter à un nouveau contexte. [↑](#footnote-ref-1)